



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

Page 2 sur 3

AGREEMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/0305GG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



- II- Monsieur AGBON, commerçant est titulaire d'une police individuelle accident n° 1610107 à la compagnie d'assurance SOCAR aux conditions ci-après :

Décès: 15 000 000FCFA

IP : 15 000 000 PCFA

FMP : 1000 000 PCFA

IT : 10 000 FCFA par jour

Effet du contrat : 07 05 2014

Durée : 1 an.

A bord de son véhicule le 20 10 2014, pendant que Monsieur AGBON se rend au bureau, à vive allure, son véhicule a fait un versement. Il sort de cet accident avec l'amputation de l'index droit entraînant une incapacité permanente de 25%. Il est à préciser que Monsieur AGBON a été déjà victime le 08 01 2010 d'un accident entraînant l'amputation de l'index droit de qui correspond à un taux d'incapacité de 20%. L'état consolidé de la victime amène l'assureur à l'indemniser au titre de l'incapacité permanente le 12 03 2015.

Le 05 08 2015, Monsieur AGBON décède et le certificat de genre de mort révèle que la cause du décès remonte à l'accident du 20 10 2014.

- 1- Le contrat d'assurance individuelle accident est-il bien conçu en respect de la règle du quart pour mille ? Si non, le corriger en maintenant le capital IT proposé par l'assuré.  
Régler le sinistre
- 3- La garantie Décès est-elle acquise ? Justifiez votre réponse.

### III.

- 1- Définir Assurance individuelle accidents, Assurance maladie, assurance sociale. Donne un exemple dans chaque cas.
- 2- Les assurances Individuelle accidents et Maladie sont-elles des assurances de personnes ou des assurances de dommages ?  
3- Quelles sont les principales garanties généralement souscrites dans ces assurances ?  
4- Dans un contrat d'assurance Individuelle accidents, les capitaux souscrits, en dehors de ceux portant sur les frais médicaux et pharmaceutiques, sont :
  - Décès : 2.000.000 F CFA
  - Infirmité permanente totale : 5.000.000 F CFA

## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT  
Version : 02 N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/CTI/CJ/SA/0305GG20  
Page 2 sur 3 1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

AGREMENT D'ETAT

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans  
l'Afrique Subsaharienne



4. Quelle méthode d'échantillonnage est particulièrement utile lorsque la population est divisée en groupes homogènes ?

- A) Échantillonnage aléatoire simple.
- B) Échantillonnage par grappes.
- C) Échantillonnage stratifié.
- D) Échantillonnage systématique.

5. Qu'est-ce qu'une problématique en recherche ?

- A) Une hypothèse principale liée à une question de recherche.
- B) Une série d'affirmations pour guider l'étude.
- C) Une conceptualisation et un traitement théorique d'un sujet qui "pose problème".
- D) Un résumé des résultats attendus de l'étude.

### CAS 2 : Questions Vrai ou Faux :

1. La recherche fondamentale vise principalement à analyser les propriétés et structures des phénomènes pour en tirer des lois générales.
2. L'approche qualitative est utilisée pour recueillir des données chiffrées et effectuer des analyses statistiques.
3. Une hypothèse doit être rédigée sous forme affirmative et peut être confirmée, infirmée ou nuancée par la recherche.
4. La revue de littérature consiste à résumer les ouvrages pertinents tout en incluant des citations textuelles.
5. La méthode d'échantillonnage aléatoire simple est préférable lorsque la population est homogène.
6. Les objectifs opérationnels d'une recherche sont des déclarations générales qui expriment l'intention globale du chercheur.
7. La méthode de recherche quantitative repose sur des observations objectives et des données quantifiables.
8. La problématique d'une recherche doit être construite avant la formulation des hypothèses.



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

Page 1 sur 3

AGREEMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/0305GG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



### ANSWER SHEET

### SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

|                   |                                      |
|-------------------|--------------------------------------|
| Filière (s)       | TRONC COMMUN                         |
| Niveau            | LICENCE 3                            |
| Matière (ECUE)    | METHODOLOGIE DE REDACTION DE MEMOIRE |
| Durée             | 02 H                                 |
| Matériel autorisé | AUCUN                                |
| Document autorisé | AUCUN                                |
| Session           | NORMALE                              |

### CAS 1 : QCM

1. Quel est l'objectif principal de la recherche fondamentale ?

- A) Trouver des solutions pratiques à des problèmes spécifiques.
- B) Analyser les propriétés des phénomènes pour en dégager des lois générales.
- C) Étudier l'impact des interventions humaines sur un phénomène donné.
- D) Appliquer directement les résultats de la recherche au développement de nouveaux produits.

2. Parmi les approches suivantes, laquelle utilise principalement des techniques telles que les entretiens semi-structurés ou l'observation directe ?

- A) Approche quantitative.
- B) Approche qualitative.
- C) Approche mixte.
- D) Approche expérimentale.

3. Une hypothèse doit :

- A) Être rédigée sous forme interrogative.
- B) Toujours établir une relation causale entre des variables.
- C) Être plausible, vérifiable et fondée sur la thématique de recherche.
- D) Inclure toutes les théories liées au sujet étudié.



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTJ/CJ/SA/030SGG20

Page 3 sur 3

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne



AGREEMENT D'ETAT

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne

9. L'analyse de contenu est uniquement utilisée pour coder les réponses quantitatives issues des questionnaires.
10. L'approche mixte combine les avantages des méthodes qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre un phénomène.

### CAS 3 : Cas Pratique : Étapes de Méthodologie pour un Projet de Recherche

#### Contexte :

Vous êtes un étudiant en licence, et vous devez préparer un mémoire de recherche sur le thème suivant :

"Effet du télétravail sur la productivité des employés dans les entreprises du secteur des services."

Votre mission est d'appliquer les étapes de la méthodologie de recherche pour construire une base solide à cette étude.

#### Travail demandé :

1. Formulez un problème clair à partir du thème proposé.
2. Proposez une question principale et deux questions spécifiques.
3. Rédigez un objectif général et deux objectifs spécifiques alignés avec les questions de recherche.
4. Formulez deux hypothèses secondaires.
5. Stratégie méthodologique : Indiquez si vous utiliserez une approche qualitative, quantitative ou mixte, et justifiez votre choix.

FIN

## EPREUVE DE COMPOSITION

**FOE/FOR/009/-CT**

**Version : 02**

**Page 1 sur 2**

**AGREEMENT D'ETAT**

**N°683/MERS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTJ/CJ/SA/030SGG20**

**1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne**



### **SERVICE EXAMEN**

**ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025**

|                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| <b>Filière (s)</b>       | <b>BFA – CFE</b>                     |
| <b>Niveau</b>            | <b>LICENCE 3</b>                     |
| <b>Matière (ECUE)</b>    | <b>GESTION DE PORTEFEUILLES</b>      |
| <b>Durée</b>             | <b>02 H</b>                          |
| <b>Matériel autorisé</b> | <b>CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE</b> |
| <b>Document autorisé</b> | <b>AUCUN</b>                         |
| <b>Session</b>           | <b>NORMALE</b>                       |

#### **CAS 1 : Questions à choix multiples**

Pour les questions à choix multiples, une ou plusieurs réponses peuvent être proposées.

1. On suppose que les rendements journaliers d'un portefeuille sont identiquement distribués et indépendants selon une loi normale. Par quel facteur doit-on multiplier la volatilité mensuelle du portefeuille pour obtenir une volatilité annuelle.

A. 12

B. 144

C. 346

D. 14.142

2. Les objectifs d'un investisseur doivent être exprimés en terme de :

- A. risque et espérance des rendements
- B. espérance des rendements
- C. besoin en liquidité et horizon d'investissement
- D. de contraintes fiscales, légales et réglementaires

3. Le risque d'une action (ou obligation) qui n'est pas corrélée avec le marché (et qui peut donc être diversifié) est le risque :

- A. le risque de taux d'intérêt
- B. le risque de taux de change
- C. le risque de modèle
- D. le risque spécifique

4. Dans le cadre de la théorie du portefeuille, le risque non systématique

- A. est le seul risque résiduel
- B. est un risque non diversifiable
- C. est contenu dans le portefeuille de marché
- D. fait référence à la variabilité de tous les actifs en réponse à des événements macro-économiques.

5. S'agissant de la Security Market Line, laquelle parmi ces propositions est fausse :

- A. Un actif correctement évalué se trouve sur la SML.
- B. La SML conduit tous les investisseurs à investir dans le même portefeuille.
- C. La SML fournit un benchmark pour évaluer la performance attendue
- D. La SML représente la relation entre l'espérance des rendements et les bêtas.

CAS 2 :

Exercice 1

Soit l'obligation classique définie par les caractéristiques ci-dessous à l'émission :

Valeur nominale (N) : 10.000 f

Taux facial (i) : 15 % Durée de vie (n) : 3 ans

Prix d'émission : 9500

Modalité de remboursement : in fine

Valeur de remboursement (RB) : valeur du nominal (N) 10.000 f

Détermine le rendement actuariel à l'émission r de cette obligation

Exercice 2 : Diversification de portefeuille à deux titres

Vous êtes un gestionnaire de portefeuille et devez répartir un investissement de 100 000 € entre deux actions :

- Action A : Rendement attendu de 8 %, écart-type de 12 %.
- Action B : Rendement attendu de 10 %, écart-type de 20 %.
- Le coefficient de corrélation entre les deux actions est 0,3.

Questions :

1. Calculer le rendement attendu du portefeuille si vous investissez 60 % de votre capital dans l'action A et 40 % dans l'action B.
2. Calculer le risque (écart-type) du portefeuille en tenant compte de la diversification.
3. Expliquez, à l'aide des résultats, en quoi la diversification à deux titres est avantageuse dans ce cas.

## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

**Page 1 sur 2**

AGREMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/030SGG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne

### SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

|                   |  |
|-------------------|--|
| Filière (s)       | BFA                                    |
| Niveau            | LICENCE 3                              |
| Matière (ECUE)    | <b>ASSURANCE DE TRANSPORT MARITIME</b> |
| Durée             | 02 H                                   |
| Matériel autorisé | AUCUN                                  |
| Document autorisé | AUCUN                                  |
| Session           | NORMALE                                |

#### Dossier 1

Un navire transporte de Hambourg à Cotonou les marchandises ci-après :

Coton : 30.000.000 FCFA,

Café : 10.000.000 FCFA,

1000 sacs de riz à raison de 12.500 FCFA le sac. Chaque sac contient 50 kg de riz,

Cacao : 20.000.000 FCFA,

Couscous : 40.000.000 FCFA,

La valeur agréee du navire est de 200.000.000 FCFA.

Au cours de l'expédition, pour éviter un naufrage, le capitaine a dû sacrifier les effets suivants :

Effets vestimentaires et vivres de l'équipage : 10.000.000 FCFA,

Navire (réparation) : 5.000.000 FCFA,

Café : 100% mais il a été constaté que cette marchandise est sous connaissance, 100 sacs de riz ont été entièrement détruits et 20 sacs ont perdu chacun 20 kg, Coton : 50%.

Le fret total s'élève à 6.000.000 FCFA dont 25% sont acquis à tout événement.

TAF : Faire le disspache.

#### Dossier 2

A l'entrée d'un port le navire A et le bateau B se heurtent et les dégâts suivants ont été enregistrés :





## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT  
Version : 02 N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/ICTJ/CJ/SA/030SGG20  
Page 2 sur 2 1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne

AGREEMENT D'ETAT



Dommages au navire A : 10.000.000 FCFA

Dommages au bateau B : 20.000.000 FCFA

L'apport du commissaire d'avarie n'a pas pu identifier la cause réelle de la collision.

TAF

- 1- De quoi s'agit-il ? lequel ? Pourquoi ? Définie-le.
- 2- Connais-tu d'autres événements en mer ? Si oui, lesquels ? Définis-les.
- 3- Détermine le montant des dommages à la charge de chaque navire.
- 4- Supposons que le navire A est responsable du sinistre à 75 %.
  - a) Comment qualifie-t-on cet abordage ?
  - b) Détermine le montant à la charge de chaque navire.

### Dossier 3 :

Pour une expédition maritime, les intéressés sont :

Navire MV Roufath : 200.000.000 FCFA

Chargeur A : 40.000.000 FCFA

Chargeur B : 30.000.000 FCFA

Chargeur C : 20.000.000 FCFA

Chargeur D : 15.000.000 FCFA

Suite à une avarie commune déclarée, le dispacheur fait ressortir les informations suivantes à destination :

Dommages subis par MV Roufath : 50.000.000 FCFA

Chargeur A : 40.000.000 FCFA

Chargeur B : 5.000.000 FCFA

Chargeur C : 0 FCFA

Chargeur D : 5.000.000 FCFA

TAF :

- 1- Détermine la valeur contributive à l'avarie commune.
- 2- Détermine le taux de contribution de chaque partie.
- 3- Quelle est la contribution de chaque partie à l'expédition de A.



# INSTITUT DES COURS SONOU BENIN

FORMAT EPREUVE DE  
COMPOSITION

FOE/FOR/012/-CT  
Version : 01

Page 1 sur 2

## SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

|                   |                                   |
|-------------------|-----------------------------------|
| Filière (s)       | BFA                               |
| Niveau            | LICENCE 3                         |
| Matière (ECUE)    | COMPTABILITE BANCAIRE APPORFONDIE |
| Durée             | 02 H                              |
| Matériel autorisé | CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE     |
| Document autorisé | AUCUN                             |
| Session           | NORMALE                           |

### CAS PRATIQUE 1 : LES OPERATIONS INTERBANCAIRES A TERME A INTERETS POST-COMPTEs.

Le lundi 25 décembre 2020 la NSIA BANQUE initie une opération d'emprunt pour résorber un déséquilibre périodique, auprès de son homologue ATLANTIQUE BANQUE pour FCFA 500 000 000. Le mercredi 27 décembre 2020, elle donne son avis favorable et procède à la mise en place au taux d'intérêt annuel de 6% puis fixe le remboursement au 21 juillet 2021. Les deux banques procèdent aux arrêtés trimestriels de leurs comptes.

#### Travail à faire

Passer les écritures relatives à ces opérations dans les livres des deux banques.

### CAS PRATIQUE 2 : LES BONS DE CAISSE

#### A. BONS A INTERETS POST-COMPTEs

Le 1<sup>er</sup> septembre N : La société SONIPEX ordonne un virement de son compte courant pour souscrire aux Bons de caisse (A) à 6%, intérêts post-comptés émis par la Banque Générale du Bénin (BGB). La souscription porte sur quatre (04) Bons de FCFA 2 500 000 chacun à échéance de 6 mois.

#### B. BONS A INTERETS PRE-COMPTEs



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

AGREMENT D'ETAT  
Version : 02 N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/0305GG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

Page 1 sur 1 l'Afrique Subsaharienne



### SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

| Filière (s)       | BFA                           |
|-------------------|-------------------------------|
| Niveau            | LICENCE 3                     |
| Matière (ECUE)    | MARKETING BANCAIRE            |
| Durée             | 02 H                          |
| Matériel autorisé | CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE |
| Document autorisé | AUCUN                         |
| Session           | NORMALE                       |

### DOSSIER 1

- 1- Différence entre services bancaires et produits bancaires
- 2- En quoi consiste le mix marketing bancaire ?
- 3- Différence entre marketing de produit et marketing bancaire ?
- 4- Expliquez les spécificités du marketing bancaire ?
- 5- En marketing des services, à qui le client est roi ? Justifiez votre réponse.

DOSSIER 2 : Discutez-en (10 lignes au plus)

Rappel de la mission du marketing bancaire dans le contexte béninois.

1. Comment pouvez-vous unifier les deux types de marketing ?
2. Le marketing peut-il être différent de l'marketing bancaire ?

Bonne composition !



# INSTITUT UNIVERSITAIRE DES COURS DE COTONOU

FORMAT EPREUVE DE  
COMPOSITION

FOE/FOR/012/-CT

Version : 01

Page 2 sur 2

Immeuble I/P/C COURS SONOU Parciale B  
1er N° 66 du RPL  
03 119 2101 CAROMA - ATINKANNEY COTONOU  
REPUBLIQUE DU BENIN  
Tél : (00229) 21315670 / 68412121  
e-mail : iuc@iuc.edu.benin / iuc.iuc@orange.fr  
www.lescoursdesuniversity.org

Le 30 septembre N : souscription de Bons de caisse (B) à un (01)yan pour FCFA 10 800 000 au taux de 5,25% par la même société ; les intérêts sont versés dès la souscription.

### Travail à faire

Passer au journal de la BGB, l'ensemble des écritures relatives à la souscription, aux arrêtés trimestriels et au remboursement de chaque catégorie de Bon.

## EPREUVE DE COMPOSITION

**AGREMENT D'ETAT**  
 FOE/FOR/009/-CT N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTJ/CJ/SA/0305GG20  
 Version : 02 1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans  
 l'Afrique Subsaharienne  
**Page 1 sur 1**

### SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

|                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| Filière (s)       | BFA                       |
| Niveau            | LICENCE 3                 |
| Matière (ECUE)    | ASSURANCE DE CONSTRUCTION |
| Durée             | 01 H 30'                  |
| Matériel autorisé | AUCUN                     |
| Document autorisé | AUCUN                     |
| Session           | NORMALE                   |

### Questions de cours :

- 1- Comment appelle-t-on en assurance tous risques chantier,
  - a- Le propriétaire du chantier ?
  - b- L'entreprise ayant en charge l'exécution des travaux du chantier ?
- 2- Quelle est la durée de la période de maintenance et essai ?
- 3- De quel délai maximum dispose l'assuré pour déclarer un sinistre survenu en assurance tous risques chantier ?

### Exercice 1 :

Une machine M fabriquée en 1991 est mise en service en 1995. A l'achat, cette machine coûte FCFA 20.000.000. Les droits de douanes s'élèvent à 10%, les frais de transport et de manutention sont de 400 000 FCFA, les frais de montage de 300.000 F, les divers frais exposés relatifs au pourboire s'élèvent à 200.000 FCFA. Les frais exposés par le vendeur avant la mise en service s'élèvent à 150.000 FCFA, la TVA est de 18%, les taxes de l'Etat égales à 20%. Le taux de base de la prime étant de 3% et la majoration de 25%, calculer la prime TTC.

### Exercice 2 :

Une bétonnière automotrice est assurée pour une valeur à neuf de 100.000.000 FCFA en Juin 1991 avec une franchise de 1 000.000 de FCFA. La valeur à neuf réelle au jour de la souscription est de 99.000.000FCFA.

Mal haubanée, la machine est projetée à terre lors d'une forte tempête en Septembre1997. Le coût de la remise en état de la bétonnière est de 63 millions FCFA. L'indice de 1997 est de 195 et celui de 1991 est de 110. La valeur à neuf réelle au jour du sinistre d'un matériel identique est 177.000.000 FCFA. Le montant des pièces récupérées s'élève à 2 500.000 FCFA.

Quelle est l'indemnité à verser à l'assuré sachant que la valeur vénale au jour du sinistre est de 56.000.000 FCFA.





## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

**Page 1 sur 2**

AGREMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DGES/CJ/SA/0305GG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne

## SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE: 2024-2025

|                   |                               |
|-------------------|-------------------------------|
| Filière (s)       | BFA                           |
| Niveau            | LICENCE 3                     |
| Matière (ECUE)    | MONETIQUE                     |
| Durée             | 02 H                          |
| Matériel autorisé | CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE |
| Document autorisé | AUCUN                         |
| Session           | NORMALE                       |

*Cette épreuve comporte deux dossiers*

### Dossier 1 : Questions de cours (14 pts)

- 1- Définir les mots ou expressions suivantes : Bancarisation, monnaie scripturale, télépaiement, télévirement, monnaie électronique, monnaie virtuelle, monnaie numérique, monnaie métallique, monnaie marchandise.
- 2- Carte bancaire : Définition et différents types de carte bancaire.
- 3- Qu'est-ce que la banque électronique ?
- 4- En quoi consiste la monnaie digitale ?

### Dossier 2 : Question à choix multiple (06 pts)

- 1- Dans le langage bancaire, que signifie l'acronyme « DAB »
  - a- Distributeur agréé des banques
  - b- Distributeur Automatique des banques
  - c- Distributeur automatique de billets
  - d- Distributeur automatique à la banque
- 2- Dans le langage bancaire, que signifie l'acronyme « GAB »
  - a- Guichet automatique des banques
  - b- Guichet automatique à la banque
  - c- Guichet automatique de banque



ISO 21001  
Certified



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

**Page 2 sur 2**

AGREEMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/030SGG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



d- Guichet automatique des besoins

3- La loi portant réglementation bancaire en République du Bénin, est celle :

- a- N°90-018 du 20 Juin 1990
- b- N° 14-04 Du 24 Mai 2014
- c- N° 90-018 du 27 Juillet 1990
- d- N° 90-018 du 27 Juin 1990



*Bonne Composition !*



**SERVICE EXAMEN**  
**ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Filière (s)       | BFA  |
| Niveau            | LICENCE_3  |
| Matière (ECUE)    | TECHNIQUES DES OPERATIONS BANCAIRES APPROFONDIES |
| Durée             | 02 H   |
| Matériel autorisé | AUCUN  |
| Document autorisé | AUCUN  |
| Session           | NORMALE  |

- I. Répondre par vrai ou faux aux affirmations et justifier en deux (02) lignes au maximum :

- Pour ouvrir le compte d'une entreprise il suffit d'avoir les statuts.
- Les effets de commerce sont seulement des moyens de paiement.
- La domiciliation d'une lettre de change est obligatoire.
- Un mineur émancipé peut s'engager par lettre de change.
- Tous ceux qui ont apposé leur signature sur un effet de commerce sont tenus solidairement envers le porteur.

II. Cas pratiques

- A. Un commerçant béninois achète un stock de marchandise à un fabricant américain. Le contrat s'élève à USD 100 000 payables à 3 mois. Craignant une hausse du dollars américain d'ici l'échéance, ce commerçant désire procéder à l'achat à terme de 100 000 USD échéance 3 mois. Sachant que le cours du USD au comptant est : 1 USD = 455 FCFA, et que le taux d'intérêt du USD est de 3,46% et celui du FCFA est de 4,90%,

- Décrivez succinctement le principe de l'opération
- Déterminer le cours du USD à trois mois appliqués par la banque
- Calculer le coût global de l'opération pour ce commerçant à partir de ce cours.



# INSTITUT UNIVERSITAIRE DES COURS SONOU BENIN

FORMAT EPREUVE DE  
COMPOSITION

FOE/FOR/012/-CT  
Version : 01  
Page 2 sur 2

Immatriculé UDS COURS SONOU à l'ordre du  
Lor N° 66 de l'BU  
n° 100 2101 CAIRMA - ATTINAN ANNY GOSTONOU,  
RUE PUBLIQUE DU MUSON  
Tél : (00229) 21315670 / 80412111  
email : contact@sonou.edu.bj  
www.sonou.edu.bj

B. Madame DEGUENON demande le 02 janvier N, à la BNB l'ouverture d'un compte de chèques. Le compte est ouvert ce même jour et les opérations suivantes y sont effectuées au cours du mois de janvier N:

- Mercredi 02 janvier: dépôt initial de 400.000 FCFA;
- Lundi 07 janvier : retrait de 25.000 FCFA;
- Vendredi 11 janvier: virement en sa faveur de 1.500.000 FCFA;
- Lundi 14 janvier: retrait de 1.600.000 FCFA.

1. Présentez le compte de chèques de Madame DEGUENON arrêté par la BNB au 31 janvier N aux conditions suivantes:

- Taux créditeur: néant
- Taux débiteur: 12%;
- Commission du plus fort découvert mensuel: 0,25%;
- Frais de tenue de compte: 1.200 FCFA

2. La banque a-t-elle prélevé des intérêts débiteurs sur le compte de Madame DEGUENON? Qu'est-ce-qui, à votre avis explique cela?

Cette épreuve

## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

AGREMENT D'ETAT

Page 2 sur 2

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CT/CJ/SA/0305GG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



5. S'agissant de la Security Market Line, laquelle parmi ces propositions est fausse :

- A. Un actif correctement évalué se trouve sur la SML.
- B. La SML conduit tous les investisseurs à investir dans le même portefeuille.
- C. La SML fournit un benchmark pour évaluer la performance attendue
- D. La SML représente la relation entre l'espérance des rendements et les bêta's.

### CAS 2 :

#### Exercice 1

Soit l'obligation classique définie par les caractéristiques ci-dessous à l'émission :  
Valeur nominale (N) : 10.000 f

Taux facial (i) : 15 % Durée de vie (n) : 3 ans

Prix d'émission : 9500

Modalité de remboursement : in fine

Valeur de remboursement (RB) : valeur du nominal (N) 10.000 f

Détermine le rendement actuel à l'émission r de cette obligation

#### Exercice 2 : Diversification de portefeuille à deux titres

Vous êtes un gestionnaire de portefeuille et devez répartir un investissement de 100 000 € entre deux actions :

- Action A : Rendement attendu de 8 %, écart-type de 12 %.
- Action B : Rendement attendu de 10 %, écart-type de 20 %.
- Le coefficient de corrélation entre les deux actions est 0,3.

#### Questions :

1. Calculer le rendement attendu du portefeuille si vous investissez 60 % de votre capital dans l'action A et 40 % dans l'action B.
2. Calculer le risque (écart-type) du portefeuille en tenant compte de la diversification.
3. Expliquez, à l'aide des résultats, en quoi la diversification à deux titres est avantageuse dans ce cas.

## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

ACCORD D'ETAT

Version : 02 N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CT/CJ/SA/0305GG20

Page 1 sur 2 1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne



## SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

|                   |                               |
|-------------------|-------------------------------|
| Filière (s)       | BFA - CFE                     |
| Niveau            | LICENCE 3                     |
| Matière (ECUE)    | GESTION DE PORTEFEUILLES      |
| Durée             | 02 H                          |
| Matériel autorisé | CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE |
| Document autorisé | AUCUN                         |
| Session           | NORMALE                       |

CAS 1 : Questions à choix multiples

Pour les questions à choix multiples, une ou plusieurs réponses peuvent être proposées.

1. On suppose que les rendements journaliers d'un portefeuille sont identiquement distribués et indépendants selon une loi normale. Par quel facteur doit-on multiplier la volatilité mensuelle du portefeuille pour obtenir une volatilité annuelle.  
A. 12  
B. 144  
C. 3.46  
D. 14.142

2. Les objectifs d'un investisseur doivent être exprimés en terme de :

- A. risque et espérance des rendements
- B. espérance des rendements
- C. besoin en liquidité et horizon d'investissement
- D. de contraintes fiscales, légales et réglementaires

3. Le risque d'une action (ou obligation) qui n'est pas corrélée avec le marché (et qui peut donc être diversifié) est le risque :

- A. le risque de taux d'intérêt
- B. le risque de taux de change
- C. le risque de modèle
- D. le risque spécifique

4. Dans le cadre de la théorie du portefeuille, le risque non systématique

- A. est le seul risque résiduel
- B. est un risque non diversifiable
- C. est contenu dans le portefeuille de marché
- D. fait référence à la variabilité de tous les actifs en réponse à des événements macro-économiques.

## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/0305GG20

Page 1 sur 2

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne

AGREMENT D'ETAT

ISO 21001

TUV NORD

### SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

| Filière (6)       | BFA                           |
|-------------------|-------------------------------|
| Niveau            | LICENCE 3                     |
| Matière (ECUE)    | ANALYSE BANCAIRE D'ENTREPRISE |
| Durée             | 02 H                          |
| Matériel autorisé | CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE |
| Document autorisé | AUCUN                         |
| Session           | NORMALE                       |

#### I- Cas théoriques

- 1- Définir l'analyse bancaire de l'entreprise
- 2- Citer les différents utilisateurs de l'analyse financière

#### II- Cas pratiques

Une entreprise présente les informations suivantes pour l'année N en millions (M) de FCFA :

**Chiffre d'affaires (CA) : 500000**

**Production de l'exercice : 100 000**

**Consommations intermédiaires : 250 000**

**Charges de personnel : 100 000**

**Impôts et taxes : 20 000**

**Subventions d'exploitation : 5 000**

**Dotations aux amortissements : 15 000**

**Autres charges d'exploitation : 10 000**

**Produits financiers : 10 000**

**Charges financières : 15000**

**Produits exceptionnels : 3 000**

**Charges exceptionnelles : 2 000**

NB : Taux d'impôts = 25%





## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02 N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTJ/CJ/SA/0305GG20

Page 2 sur 2 1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne

AGREEMENT D'ETAT

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne

ISO 21001

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



### Questions :

1. Calculez la Valeur Ajoutée (VA).
2. Calculez l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE).
3. Calculez le Résultat d'Exploitation (RE).
4. Calculez le Résultat Financier (RF).
5. Calculez le Résultat des Activités Ordinaires (RAO).
6. Calculez le Résultat Hors Activités Ordinaires (RHAO).
7. Calculez le Résultat Net (RN)



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

Page 1 sur 3

AGREMENT D'ETAT

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTI/CJ/SA/030SGG20

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans l'Afrique Subsaharienne

## SERVICE EXAMEN

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

| Filière (s)       | BFA                      |
|-------------------|--------------------------|
| Niveau            | LICENCE 3                |
| Matière (ECUE)    | ASSURANCE VIE ET MALADIE |
| Durée             | 02 H                     |
| Matériel autorisé | AUCUN                    |
| Document autorisé | AUCUN                    |
| Session           | NORMALE                  |

I- M. Zinsou Ingénieur mécanicien est assuré en Individuelle Accidents à la compagnie d'assurance « SONOU ASSURANCE » pour les garanties suivantes :

Décès : 10.000.000 F CFA  
Incapacité permanente totale : 15.000.000 FCFA  
Frais médicaux : 500.000 FCFA, remboursement 80%  
Incapacité temporaire : 10.000 FCFA par jour payable pendant 300 jours.

M. Zinsou est victime d'un très grave accident à l'occasion duquel il est admis à l'hôpital pendant trois (3) mois. La journée d'hospitalisation lui coûte 8.000 F CFA.

À la sortie de l'hôpital M. Azognon reste en convalescence pendant 3 mois et ne reprend le travail qu'au bout de 6 mois.

À sa guérison, M. Zinsou est atteint de multiple infirmités (au nombre de 4).

1<sup>ere</sup> infirmité (au pied droit) : 10%

2<sup>eme</sup> infirmité (à la main gauche) : 15%

3<sup>eme</sup> infirmité (à la hanche) : 20%

4<sup>eme</sup> infirmité (à la colonne vertébrale) : 25%

- 1) Ce contrat d'assurance individuel accident est-il bien conçu en respect de la règle du quart pour mille ? sinon, le corriger en maintenant le capital IT proposé par l'assuré.

- 2) Indiquez comment peut se faire le règlement du sinistre en utilisant:
  - a- la règle de Balthazar
  - b- la règle de cumul

- 3) M. Zinsou décède des causes d'accident qu'il a eu huit mois plus tard. Le capital décès est-il acquis ? Justifie ta réponse.



## EPREUVE DE COMPOSITION

FOE/FOR/009/-CT

Version : 02

N°683/MESRS/DC/SGMD/DGES/DPES/CTJ/CJ/SA/030SGG20

Page 3 sur 3

AGREEMENT D'ETAT

1ère Université Certifiée ISO 21001 version 2018 dans

l'Afrique Subsaharienne



À la suite d'un accident, l'assuré est atteint d'une invalidité de 30%. Il reçoit de l'assureur l'indemnité correspondante, puis meurt finalement, toujours, des suites de cet accident.

Comment, concrètement, l'assureur gérera-t-il ce cas ?